

Juin 2020

Beaurains *Notre Ville*

Spéciale
Election



#HORS SERIE

Pierre
ANSART,
réélu Maire





Sommaire

- P. 4 -5 **Présentation du Conseil Municipal**
- P. 6 **Démocratie participative**
- P. 7 **Vous informer**
- P. 8 **Hommage à M. Robert Debande, ancien Maire de la commune**
- P. 9 **Concours des maisons fleuries**
- P. 10 **Solidarité & Etat-civil**
- P. 11 **Tribune libre**

Horaires d'ouverture de la mairie :
Du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h15 et de 13h30 à 18h00
Fermée au public le jeudi matin
Téléphone : 03 21 50 90 60

PERMANENCES SOCIALES

CCAS : Mme VENEL
Lundi et jeudi de 14h00 à 16h00
Mardi et vendredi de 9h00 à 11h00 ou sur rendez-vous
Téléphone : 03 21 50 90 63

CENTRE SOCIAL MUNICIPAL CHICO MENDÈS
Horaires d'ouverture du centre municipal en périodes scolaires :
Du lundi au vendredi 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
Fermé le mardi après-midi
Téléphone : 03 21 21 28 90

Responsable de publication : Pierre ANSART
Directeur de la publication : Cédric DUPOND
Conception et réalisation : Kenam IBISEVIC
Rédaction : Pascale ANSART, Kenam IBISEVIC,
Crédits photos : Patrick DIRUIT
Charte graphique : Service Communication de la Ville
Impression : Imprimerie DELEZENNE.
- Tirage : 3000 exemplaires - Dépôt légal 2^{ème} trimestre 2020 -
N°ISSN 0995-6603

Pour toujours plus
d'informations, abonnez
vous à la Newsletter
sur le site
mairie-beaurains.fr

Et suivez la Mairie
de la Ville de Beaurains
sur Facebook





édito

UNE NOUVELLE ÉQUIPE

En ce printemps chahuté par la pandémie et conformément aux décisions gouvernementales d'installation des conseils municipaux issus du 1er tour des élections du 15 mars, la nouvelle assemblée s'est réunie le 27 mai à huis clos – salle Jordan Dellacherie. Vous avez pu suivre la retransmission de cette séance sur le site Facebook de la Ville.

Dans un premier temps, je veux exprimer ma profonde gratitude à l'égard des Beurinoises et Beurinois qui ont accordé leur confiance et ont apporté leurs suffrages (68,50 %) à la liste « Beurains pour Vous, avec Vous » que j'avais l'honneur de conduire.

MERCI de nous permettre de poursuivre l'élan donné à notre ville. Un élan qui s'est traduit concrètement par la réalisation d'équipements économiques et de multiples aménagements dans les quartiers pour améliorer la qualité de vie et le confort de nos concitoyens.

MERCI aussi de nous donner la possibilité de mettre en œuvre des projets, de nouvelles avancées sur le territoire confirmant la véritable image de notre ville solidaire, tolérante et agréable à vivre.

A ceux qui ont apporté leurs suffrages à la liste « Beurains Demain », (31,50 %) je veux leur dire que je serai le maire de toutes les Beurinoises et Beurinois sans exception. La démocratie est un débat. Ils ont un rôle à jouer et leur libre expression sera naturellement garantie dans le respect de chacun. Avec mes collègues de la municipalité, nous serons disponibles pour tous nos concitoyens dans un esprit d'écoute et de tolérance.

MERCI à mes anciens colistiers qui ont assumé leurs fonctions avec dévouement. Je leur souhaite un plein épanouissement dans leurs diverses activités. Leur investissement mérite notre considération.

Je veux aussi saluer les agents de la ville qui sont constamment au service de nos concitoyens et servent l'intérêt général. Je sais que je peux compter sur leur professionnalisme et leur sens de l'engagement.

Ce mandat qui nous conduira en 2026, ne sera pas un long fleuve tranquille en raison des contraintes financières qui pèsent sur notre pays et qui se répercuteront inéluctablement sur les collectivités territoriales, les communes en particulier.

Le statut de 1er magistrat est l'un des piliers qui subsiste dans notre pacte républicain. Aussi, je resterai guidé dans ma tâche par le sens du service public, le respect de l'intérêt général, le partage de l'information et le développement de la participation. Avec Vous, pour Vous, nous allons travailler ensemble pour notre ville et ses habitants qui méritent le meilleur.

La Mairie restera le visage de la République, ce lieu où flotte son drapeau avec pour devise.

« Liberté, Egalité, Fraternité. »

Mes Chers Concitoyens, continuons ensemble, de prendre soin de vous.

Votre Maire,
Pierre ANSART

Beurains notre Ville

PRÉSENTATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



Lors de la l'installation du Conseil Municipal, Pierre ANSART a été élu en tant que Maire de Beaurains avec 25 voix sur 29.



Pierre ANSART - MAIRE
VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS



Jean-Louis PETIT
1^{er} ADJOINT chargé de la Jeunesse, des Sports, de la Sécurité et de la Vie Patriotique.



Anne WALLET
2^{ème} ADJOINTE chargée de la Culture, de l'éducation Culturelle, de la vie associative, de l'Etat-Civil et des Cérémonies



Cédric DUPOND
3^{ème} ADJOINT chargé des Finances, du Développement Local et de la Communication Conseiller communautaire



Micheline DUTERIEZ
4^{ème} ADJOINTE chargée des Affaires sociales et de la Santé



Eric VENEL
5^{ème} ADJOINT chargé de l'Urbanisme, de la Transition Ecologique et de la démocratie participative



Sabine GALLET
6^{ème} ADJOINTE chargée de l'Education et de l'Inclusion



Bruno BERGOGNON
7^{ème} ADJOINT chargé de l'Animation et des Travaux



Hervé HURET
Conseiller Délégué auprès du Maire, Chargé de la vie économique locale, relation avec les commerçants et artisans locaux.



Patrice MOUTON
Conseiller Délégué auprès du 1er Adjoint, Chargé des sports, accueils de loisirs, sécurité, vie patriotique,



Christina BETREMIEUX
Conseillère Déléguée auprès de la 2^{ème} Adjointe Chargée de la Vie associative



Vincent VEZILIER
Conseiller Délégué auprès du 3^{ème} Adjoint Chargé du patrimoine public



Christine LE GARDIEN
Conseillère Déléguée auprès de la 4^{ème} Adjointe, Chargée de la santé



Kemal IBISEVIC
Conseiller Délégué
auprès du 5^{ème} Adjoint
Chargé de
démocratie et
budgets participatifs



Caroline DERAEVE
Conseillère
Déléguée auprès
de la 6^{ème} Adjointe
Chargée de l'inclusion



Jérémy GACI
Conseiller Délégué
auprès du 7^{ème}
Adjoint,
Chargé de
l'Animation

Conseillers municipaux



Sylvie LETUPPE
Conseillère communautaire



Christelle FRUCHART
Conseillère communautaire



Maryline BENOIT



Gwénola TENAGLIA



Jean-Thierry HARMEGNIES



Véronique VICARI



Reynald SIMON



Jean-Jacques SCOAZEC



Myriam TOURNEMAINE



Michel EVRARD



Emilie LANCE-BARSARCQ



Sébastien RENARD



Carine CAPET

Conseil Participatif - Un conseil citoyen

Le conseil participatif, c'est quoi ?

Le conseil participatif est garant du projet social du centre. Une fois par mois, ce conseil se réunit pour débattre des actions à mettre en œuvre, à adapter, afin d'améliorer le bien vivre à Beaurains. Ses décisions concernent les différents secteurs qui composent le centre social : l'accueil des publics, la communication, la participation des habitant.e.s à la vie de la commune, l'éducation culturelle, sportive et de loisirs, l'accompagnement de la parentalité et à la vie des familles, la promotion du bien-être et la citoyenneté

Comment ?

Le conseil se réunit pour réfléchir, débattre et décider une fois par mois.

Ses membres sont invités à participer aux événements du centre, à côtoyer les usager.e.s, à connaître les équipes pour discuter des possibles améliorations.

Des groupes projets sont également mis en place pour participer concrètement à la création d'une action.

Le conseil dispose d'une présidence obligatoirement élue parmi les membres du collège des habitants qui anime et coordonne les réunions.

Pourquoi ?

Lorsque la commune a souhaité mettre en place ce conseil dès 2008 lors de la création du premier projet social, l'ambition était de permettre aux habitant.e.s de prendre une place dans les décisions qui les concernent au quotidien et de créer avec eux un espace de débat pour penser la ville de demain.

L'organisation du conseil participatif :

Il est composé de 3 collèges :

- Le collège des élus municipaux : 9 sièges
- Le collège des habitant.e.s : 5 sièges
- Le collège des associations Beaurinoises : 4 sièges

Les sièges à pourvoir au renouvellement 2020 :

- Collège des élus : 9 sièges désignés par le conseil municipal
- Collège des habitant.e.s : 4 sièges
- Collège des associations : 3 sièges

Pour être candidat.e :

- **Collège des habitant.e.s** : être majeur et résider la commune
- **Collège des associations** : être majeur et membre du bureau d'une association Beaurinoise

Déroulement des élections :

- **Dépôt des candidatures** : 31 juillet 2020 - 18h00
- **Elections** : du 21 septembre au 02 octobre 2020
- **Proclamation des résultats** : le 2 octobre à 18h30
- **Installation du conseil** : le 5 octobre à 18h30

- **Qui peut voter : les Beaurinoises et Beaurinois majeur.e.s et les adhérent.e.s du centre social**

Renseignements :

A l'accueil du centre social ou en adressant un mail à chicomendes@mairie-beaurains.fr



ÉLECTION DU CONSEIL PARTICIPATIF
2020
DU CENTRE SOCIAL MUNICIPAL CHICO MENDES



PARTICIPEZ À LA VIE DE VOTRE COMMUNE

Depuis le 9 juin, la bibliothèque Louise Michel est ouverte !



Les fans de lecture vont pouvoir à nouveau retrouver le chemin de la bibliothèque Louise Michel située au 2, Avenue des Alpes. Toutes les conditions sont réunies pour accueillir les lecteurs. Une organisation qui prévoit des visites par tranches de vingt minutes maximum, pour consulter les rayonnages et choisir les livres.

Un protocole a été mis en place, vous devez vous laver les mains avec du gel et le port de masque est obligatoire ! Deux personnes sont admises au maximum dans ce lieu où la culture règne (une seule personne par famille). La lecture sur place ne sera pas autorisée. Les visites se feront sur rendez-vous. Les adhérents peuvent rendre tous les livres empruntés au «Réseau M». Les conditions d'emprunt ont changé : dix documents par carte maximum, la durée de prêt reste limitée à quatre semaines (deux semaines pour les CD et DVD).

Il faudra reprendre rendez-vous pour rendre les documents prêtés.

Les bibliovores vont pouvoir retrouver leur passion !

Horaires

Jusqu'au 11 juillet, la bibliothèque sera ouverte le lundi de 14 à 17 h, le mardi de 16 à 17 h, le mercredi de 10 à 12 et de 14 à 18 h, le vendredi de 14 à 18 h et le samedi de 10 à 12 et de 14 à 16 h 30.

Du 13 juillet au 12 septembre : le lundi de 14 à 17 h, le mardi de 16 à 18 h, le mercredi de 10 à 12 et de 14 à 18 h, le vendredi de 14 à 18 h .

Le rendez-vous est à prendre au 03 21 21 28 94 ou à solliciter par mail auprès de Mme Emmanuelle DERROY BUONO : bibliotheque@mairie-beurains.fr

Une colonie au Lac Léman est organisée pour les 14-17 ans ça vous tente ?

COLONIE
de vacances
Séjour pour les 14 à 17 ans
DU 19 JUILLET AU 02 AOÛT 2020
Messery en Haute-Savoie



Camping Le relais du Léman

Dépôt du dossier complet jusqu'au mercredi 1^{er} juillet 2020

Renseignements : accueil-chicomendes@mairie-beurains.fr / Avenue des Alpes, 62217 Beurains

Renseignements au 03 21 21 28 90

Robert Debande, Maire du Village et de la Ville de Beaurains pendant 28 ans

Difficile de résumer en quelques mots, l'investissement citoyen aux multiples facettes de M. Robert Debande, décédé le 5 mars 2020.

Sous l'impulsion de Guy Mollet, Maire Socialiste d'Arras, avec cinq autres Maires, M. Debande, homme de progrès fut l'un des pionniers à la création du District Urbain en 1966. Il deviendra vice-président et insufflera une dynamique non seulement pour sa commune mais aussi pour le développement du territoire.

Cette institution est devenue la Communauté Urbaine en 1998.

En 1959 - Robert Debande était un jeune conseiller municipal sur la liste de M. Jean Haniquaut, à qui il a succédé deux ans plus tard à la tête de la commune de Beaurains. Il ne quittera plus ce poste jusqu'en 1989.

De 1961 à 1989 - Maire de la commune, élu discret, passionné par la vie publique, il faisait preuve d'une grande qualité d'écoute à l'égard des membres de son équipe, mais aussi des habitants du village qui comptait à l'époque 1 642 habitants.



associations, le stade François Bourbotte et la nouvelle mairie sont à mettre à son actif.

Après la cessation de ses fonctions de maire en 1989, il fut nommé maire honoraire. Robert Debande, profondément attaché à sa ville s'associait aux rendez-vous patriotiques auxquels il accordait beaucoup d'intérêt.

Pour l'ensemble de son action au service de la commune, nous nous devons de lui rendre un bel hommage.



Robert Debande fut aussi un maire bâtisseur et développeur. Beaurains lui doit la création du quartier des 4 As comportant plus de 500 logements mêlant accession sociale à la propriété et petits immeubles collectifs en locatif.

Plus d'un millier de logements furent construits à Beaurains de la fin des années 60 jusqu'en 1989 (4 As, Le CID, Les moulins, résidence PARADIS, ...) faisant passer notre commune du statut de village (1642 habitants en 1962) à celui de petite ville (3922 habitants en 1982).

L'arrivée de la CWGC, la construction du centre social et de l'école HANIQUAUT, la maison des



Ensemble fleurissons la ville - Participez

Le concours des maisons et balcons fleuris est inspiré du concours national des villes et villages fleuris.

Cette tradition remonte à 1959 lorsque le gouvernement de l'époque charge le commissariat général au tourisme d'inciter les français à fleurir leur ville, village, maison ou ferme.

Chaque année, dès l'arrivée du printemps, aux quatre coins de Beaurains avec ou sans concours, les villageois ornent leur demeure des plus belles couleurs végétales.

Ces passionnés se retrouvent en septembre à l'ouverture des festivités de la ducasse pour

la remise des prix.

Fleurir son jardin, sa maison ou son balcon, c'est partager avec les visiteurs et les passants l'image d'un quartier et d'une ville où l'on aime vivre.

Vous souhaitez participer à ce concours?

Nous vous invitons à vous inscrire jusqu'au 26 juin 2020 en retournant ce coupon en **Mairie de Beaurains – Accueil – 1, Place de la fontaine BP 90027.**



REGLEMENT DU CONCOURS

Article 1 : Les concurrents seront départagés selon la simplicité et le goût de leur décoration plutôt que sur l'abondance ou l'importance des sommes engagées.

Article 2 : Le jury sera composé de personnes qualifiées et d'Elus Municipaux, il sera présidé par Eric VENEL, Adjoint à l'Urbanisme, à la transition écologique et à la démocratie participative.

Article 3 : Le jury circulera dans la Commune et procèdera à la notation des maisons concurrentes en effectuant deux passages dans une période comprise entre le 1er juillet et le 24 août 2020.

Article 4 : Les membres du jury ne pénétreront pas dans les propriétés ; seule pourra être prise en compte pour le concours la décoration visible de la rue.

Article 5 : Les habitations se répartissent en 2 catégories distinctes :

- Fenêtres et balcons garnis de jardinières fleuries.
- Maisons avec pelouse, arbustes et parterres fleuris.

Article 6 : Le concours est doté de 1 000 € de prix.

Article 7 : Le présent règlement est affiché en Mairie pendant la durée du concours.

Article 8 : Est déclaré hors-concours pour l'année 2020 le premier prix dans chaque catégorie du concours des deux années précédentes.

Article 9 : Les participants au concours sont priés de bien vouloir se faire inscrire en Mairie, au plus tard le mercredi 20 juin 2018 en déposant le bulletin ci-dessous à l'accueil.

Article 10 : Le personnel de la Commune et les membres du Conseil Municipal, ainsi que leurs conjoints ne peuvent participer à ce concours.

FLEURIR SA MAISON, C'EST EMBELLIR SA VILLE.

Commune de Beaurains - Bulletin de participation au concours Maisons et Balcons fleuris 2018

M/MmeTél.....

Adresse complète :

Participation au concours 2020 : Fenêtres et balcons garnis de jardinières fleuries
Maisons avec pelouses, arbustes et parterres fleuris

Date :

Signature :

Mobilisée et Solidaire, Beaurains proche de vous

À l'initiative de Pierre ANSART, Maire et de son équipe municipale, une vaste opération de distributions de masques a été lancée en deux phases à destination de la population Beurinoise.

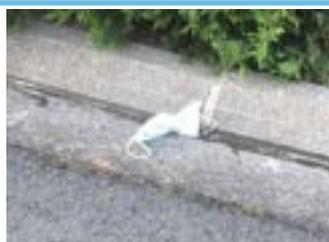
En s'investissant pleinement pour préserver la santé et préparer le déconfinement, la Ville a mobilisé une cinquantaine de bénévoles et d'élus.

Pour cette première livraison ont été offerts gratuitement 1 masque en tissu lavable, plusieurs chirurgicaux et des anti-postillons enfants. L'acheminement s'est effectué en porte-à-porte, puis remis dans des centres de retrait (Mairie, Centre multisport Jean Haniquaut et Centre social Chico Mendes) aux habitants n'ayant pu réceptionner leurs équipements.

Une seconde opération a débuté le week-end du 5 au 7 juin, 2 masques en tissu lavable ont cette fois-ci été déposés dans les boîtes aux lettres. Opération terminée.

Rappelons que la Région, la C.U.A. et la Ville ont contribué financièrement à cette action solidaire pour affirmer que, comme le soulignait Edgar Morin (Philosophe, Scientifique et Sociologue) «*Le virus nous rappelle à notre humanité et à notre condition d'être profondément sociaux, inséparables les uns des autres*».

**Les incivilités continuent à Beaurains !
Merci de respecter l'environnement !**



ETAT-CIVIL

Naissances

Février : Alina IBISEVIC, Léo LUCAS, Simon PLACHTA, Ashley RICHARD PRONNIER,

Mars : Chloé NOWAK, Timéo PERROUULT, Arthur SEVESTE, Diego PLATEL, Ambre LEMIRE, Louis SAVOY DELATTRE, Clément LOMBART,

Avril : Héloïse DEFLORY, Maria SOLCIANSKI, Aélya PRUVOST GASPARD, Adèle CARON CANDELLIER, Mathis FAY Suzanne CUVILLIER, David TRAORE

Mai : Eden JESUS, Constance ASSET

Décès

Février : Yvette DUBUISSON veuve TANTART,

Avril : Bernadette GODAR veuve BOITEL,

Mai : Colette DELANNOY, Claude MERLIER, Daniel DUBYK, YVES LACROCO, Yvette LEGUAY veuve DERUY

Majorité municipale : Beaurains pour Vous, avec Vous

Un grand Merci à tous.

Le 15 mars dernier, les Beurinoises et Beurinois ont élu leurs conseillers municipaux et parmi eux leurs représentants au sein de la Communauté Urbaine d'Arras. Ces élections ont eu lieu dans un contexte sanitaire particulier et beaucoup d'électeurs ne se sont pas déplacés malgré les précautions prises. La France allait être confinée dans son ensemble deux jours plus tard.

Une large majorité, avec 68,5% des suffrages exprimés, s'est déterminée en faveur de la liste Beaurains pour Vous avec Vous, conduite par Pierre Ansart, Maire sortant et reconduit dans ses fonctions le 27 mai dernier. **Nous sommes donc très heureux d'avoir pu compter sur votre engagement et votre soutien.** Si ensemble, nous avons déjà accompli de grandes et belles choses au profit de notre ville et de ses habitants, nous nous engageons dès aujourd'hui à oeuvrer encore pour le bien commun et l'amélioration de la vie quotidienne dans notre cité. Beaurains restera cette ville où il fait bon vivre, rayonnante au coeur du territoire de l'Arrageois et ambassadrice des valeurs humanistes et solidaires qui nous animent. **Nous respecterons nos engagements comme nous l'avons toujours fait.** Cette tâche est rendue aisée car notre équipe est expérimentée avec des élus qui ont déjà montré leur engagement, leurs compétences, leur disponibilité et leur altruisme. De nouveaux habitants sont venus rejoindre cette équipe, désireux d'apporter eux aussi leurs connaissances et leur enthousiasme au profit de la vie publique. Toutes et tous nous répondrons aux attentes des habitants et engageons notre détermination pour mener à bien les projets indispensables à notre commune.

Nous sommes fiers de vous représenter mais aussi humbles devant la tâche à accomplir. **Vous nous avez accordée une responsabilité importante dont nous serons dignes**, imprégnés par le sens du service public, du service au public et respectueux de l'intérêt général.

Seule petite ombre au tableau, la liste adverse «Beaurains Demain» a déposé, dès mars, un recours en annulation de l'élection auprès du tribunal administratif. Inexpérimentée et trop confiante, elle accepte mal sa défaite ou notre victoire. Dans ce contexte difficile. Tout le monde n'est pas beau joueur ! Voilà qui n'est pas fait pour faire régner un climat de concorde et d'harmonie. Nous serons évidemment au-dessus de ces vaines polémiques dont les habitants et notre ville ne doivent pas pâtir, ni les nombreux projets en cours

Pour vous servir, les 25 élus de la liste **Beaurains pour Vous avec Vous.**

Venez nous rejoindre sur facebook : <https://www.facebook.com/BeaurainspourVousavecVous/>

Opposition municipale : Beaurains demain

MERCI !

Cette première tribune ouvre une longue série qui nous sépare de la prochaine échéance électorale dans notre commune, et nous tenons avant tout à remercier les 572 électeurs qui se sont déplacés le 15 mars dernier pour nous honorer de leur confiance.

Dans un climat sanitaire très tendu et une participation très faible, ce score ne nous a pas permis d'emporter la majorité mais il nous permet, au travers des quatre élus de notre liste, d'avoir désormais un droit à l'expression au sein du conseil municipal. Cette crise sanitaire laissera des marques, et nous sommes heureux d'avoir pu à cette occasion aider de nombreux habitants qui avaient besoin d'aide pour faire leurs courses, et d'avoir pris très régulièrement des nouvelles de nos aînés.

Nous serons force de proposition et très attentifs aux différentes délibérations qui seront proposées au cours de ce mandat. Nous avons, lors du conseil municipal d'installation, voté contre les indemnités des élus que nous souhaitons voir diminuer (environ 1785 € brut pour le poste de maire et environ 630 € brut pour les adjoints).

Pierre Ansart, lors de ce même conseil, a émis le souhait de donner un rôle à l'opposition, de la respecter et de travailler avec nous. Nous verrons dans les faits ! Notre idée de nommer une conseillère déléguée à l'inclusion a été reprise par la majorité, c'est sans doute un signe encourageant d'ouverture.

Nous serons des élus engagés et à votre écoute, pour que Beaurains soit véritablement une « ville où il fait bon vivre ».

N'hésitez pas à nous contacter et à rejoindre la page de notre groupe sur Facebook !

Les élus de la liste « Beaurains demain »

Michel Evrard, Emilie Lance, Sébastien Renard et Carine Capet



Ville de Beaurains

Rejoignez la communauté*



2120 abonnés
nous suivent déjà !
Et VOUS ?

Les dernières actus
de votre territoire
sont sur **facebook**

* <https://www.facebook.com/VilledeBeaurains/>

Service
Communication
Ville de Beaurains

